

COMMENT UTILISER MA FICHE "INDIVIDU" ?

Indiquez l'identité de la personne concernée.

S'il s'agit d'un ancêtre, notez le numéro Sosa et la génération.

INDIVIDU

Nom **GOUPIL** Sosa **58**
Prénom **Pierre** Génération **6**

MÉMO (DATES ET LIEUX)

Naissance / Baptême
10/02/1825 La Boulaye (35)

Contrat de mariage
Mant

Mariage
18/04/1863 Dourdain (35)

Testament

Décès

Matricule militaire (si ou si jamais)

Autre

Reconnaisances

1836 1840 1856
 1841 1851 1861

Entants (surtout si absent lors de l'acte)
François, 10/11/1865, Val d'Yps (35)

Énumérez les informations complémentaires qui vont vous aider dans vos recherches (famille, autres sources, etc.).

→ POINTS SUR MES CONNAISSANCES

Suivez l'avancement de vos recherches en notant au fur et à mesure les données trouvées. Cochez la ligne lorsque vos informations sont complètes (date, lieu, source).

→ OBJECTIFS ET RECHERCHES À FAIRE
(à reporter dans Ma liste de recherches)

- Beux de fromage ? -- vérifiez table des beux (30)*
- Recherchez s'il y a eu un contrat de mariage (c. 18/04/1863 à Dourdain)*

Listez vos objectifs, recherches à mener et précédez chaque ligne d'une case. Reportez-les dans *Ma liste de recherches*. Une fois la recherche effectuée, cochez la case.

COMMENT UTILISER MA LISTE DE RECHERCHES ?

MA LISTE DE RECHERCHES
par lieu ou site internet

28/02/2022

Mentionnez la date de votre déplacement ou de la consultation du site Internet.

Indiquez le lieu de vos recherches (archives municipales, départementales, nationales, bibliothèques...) ou le nom du site Internet.

Notez l'identité et le numéro de page de l'individu sur lequel vous faites des recherches.

Pierre Goupil, page 36

Recherchez s'il y a eu un contrat de mariage (c. 18/04/1863 à Dourdain)

Don trouvé dans le contrôle des actes (Dourdain, La Boulaye)

Beux de fromage ? -- vérifiez table des beux (30)

Beux 2/2/1865 M^e Boulaye ; Beux 2/11/1877 M^e Veltre (La Boulaye)

Précédez chaque recherche d'une case. Lorsque votre recherche est complète, cochez-la.

Détaillez les recherches à mener.

Complétez avec le résultat de vos recherches.

Anne Bazillais, page 30

Testament, 12/11/1864 Maître Boulaye, La Boulaye, 4 E 20/180

Le testament mentionne un CM du 3 juin 1834 Notaire ? -- A chercher !

Si vous trouvez la cote en ligne, ajoutez-la.

SOSA

Numéro donné à chaque ancêtre. Le premier individu est le numéro 1, son père le numéro 2, sa mère le numéro 3. Le calcul se fait comme suit : le numéro du père est le double de celui de son enfant, le numéro de la mère est le double +1.

ABRÉVIATIONS

n naissance /1780 avant 1780
b baptême /1780/ après 1780
x mariage
cm contrat de mariage AD Archives départementales
| divorce AM Archives municipales
fm fiche matricule
† décès AN Archives nationales
test testament
(†) sépulture



LES SECRETS D'UNE RECHERCHE RÉUSSIE EN LIGNE

Nos quatre conseils pour une recherche en ligne.

1 PRÉPAREZ VOTRE PLAN DE RECHERCHE

Un clic en entraînant un autre, vous pouvez vite vous perdre dans la richesse des ressources en ligne. Munissez-vous de votre liste de recherches par site pour ne pas perdre le nord !



2 VOTRE TEMPS EST COMPTÉ

Pour une recherche efficace, utilisez un minuteur. 25 min ? 30 min ? Choisissez ce qui vous convient le mieux. L'important est de penser à rafraîchir votre cerveau et vos yeux.

3 CAPTUREZ VOS DÉCOUVERTES

Les sites Internet vivent et disparaissent, leurs trésors avec. Pour éviter des heures de fouilles, faites une capture d'écran de vos découvertes. Ajoutez ce média dans la fiche de votre ancêtre (dans vos dossiers, votre logiciel ou votre arbre en ligne).

4 CITEZ VOS SOURCES

Notez, dans votre logiciel ou votre carnet, le site à l'origine de votre découverte, ainsi que le registre/livre/revue, l'année de publication, le numéro de vue.

BONUS

→ Créez un environnement propice à la recherche : musique d'ambiance, boisson réconfortante, animal de compagnie... Vous êtes prêt(e) pour de grandes découvertes.

→ Vous trouvez une information au sujet d'un autre individu ? Notez les références du document dans sa fiche. Vous pourrez y revenir ultérieurement.



LES SECRETS D'UNE RECHERCHE RÉUSSIE EN SALLE DE LECTURE

Nos quatre conseils pour une recherche en salle de lecture.

1 ANTICIPEZ VOTRE DÉPLACEMENT

Horaires d'ouverture et de levées, accessibilité, parking, fonds indisponibles... Avant de vous déplacer, vérifiez ces informations par téléphone ou sur les pages « Informations pratiques » et « Actualités » du site Internet.

2 REPÉREZ LES COTES À COMMANDER

Gagnez du temps en repérant les cotes grâce aux inventaires en ligne. Vous pourrez ainsi les commander à votre arrivée et recevoir votre premier carton à la prochaine levée.

3 DEMANDEZ CONSEIL

Première visite ? Un doute sur la cote ? Perdu(e) dans la jungle des instruments de recherche ? Demandez de l'aide aux archivistes.

4 LA FICHE NAVETTE EST VOTRE AMIE

Cette fiche accompagne votre carton d'archives. Prenez-la en photo avant de consulter les documents. Elle sera votre référence (nature du document, cote) lorsque vous trierez vos photos, de retour chez vous.

BONUS

→ Vous attendez votre cinquième carton ? C'est l'heure de faire une pause et de goûter au café du distributeur !

→ Une photo floue ? Il vaut mieux s'en apercevoir avant de partir plutôt qu'à la maison. Avant de rendre votre carton, vérifiez la qualité de vos photos.



LE KIT DE SURVIE DU GÉNÉALOGISTE

VOTRE CARNET PERSONNEL

Faites de ce carnet votre compagnon de recherches. Vous y noterez vos découvertes, mais aussi ce que vous ne trouvez pas (c'est aussi une information !).

ASTUCES AVEC GOOGLE

- Double guillemet pour une recherche précise. Par exemple : "Prénom Nom"
- Astérisque si vous doutez d'un mot. Par exemple : "J'ai donné la * nuptiale"
- OR pour chercher un mot ou un autre : OR. Par exemple : Dupont OR Dupond
- Deux points pour chercher sur une période donnée. Par exemple : Rosière 1900.1920.

LOGICIELS ET ARBRE EN LIGNE

Pour saisir vos recherches et créer votre arbre qui ne va cesser de grandir, vous avez le choix : Ancestris, Généatique, Heredis, FamilySearch, Filae, Geneanet... Testez l'application en enregistrant 30-40 individus.

APPAREIL PHOTO

Votre compagnon en salle d'archives (sans flash et rarement avec un trépied) ou sur les terres de vos ancêtres, pour garder une mémoire visuelle de vos découvertes. Vérifiez la pleine charge de la batterie (ou gardez le chargeur en poche).

BONUS

- Un deuxième écran facilite les recherches : l'acte affiché sur le premier, le confort de la transcription sur le second !

MISES EN BOÎTE

Vos souvenirs méritent le meilleur. Pour conserver vos photos et archives, oubliez les boîtes à gâteaux ou les classeurs de fortune. Optez pour des matériaux de stockage adéquat, commercialisés par des spécialistes, comme Yvert et Tellier ou Lindner.



UNE GROSSE MÉMOIRE

Vous êtes plutôt disque dur ou cloud ? Pour mémoriser vos informations, photos et documents numérisés et éviter les mauvaises surprises, pensez aux synchronisation, sauvegarde programmée ou double sauvegarde.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour suivre l'actualité des archives, découvrir d'autres généalogistes, poser des questions sur une recherche, par exemple dans l'un des nombreux groupes Facebook ou sur Twitter.

SMARTPHONE

Couteau suisse du généalogiste, pour photographier, consulter les sites Internet et votre généalogie personnelle en ligne, mémoriser des contacts dans le répertoire ou contacter des interlocuteurs susceptibles de faire avancer vos recherches.

SE FORMER

Il n'y a pas d'âge pour apprendre ! Vous souhaitez vous perfectionner en paléographie ou apprendre à faire une recherche en ligne ? Consultez un tutoriel sur YouTube ou participez aux formations de La Revue française de Généalogie.

BONUS

- N'oubliez pas une bonne paire de chaussures pour arpenter les cimetières et villages de vos ancêtres.



LES BASES DE DONNÉES INCONTOURNABLES

Geneanet Arbres généalogiques en ligne, cartes postales, photos de famille, dépouillements d'état civil accessibles via de puissants outils de recherche. La version gratuite permet d'accéder aux arbres en ligne ou d'en créer un. La version payante offre une recherche avancée et l'accès à des documents.

 www.geneanet.org



Filae Arbres généalogiques et ressources historiques indexés. La version gratuite permet d'accéder aux arbres en ligne ou d'en créer un. La version payante offre une recherche avancée et l'accès à l'indexation de nombreuses sources généalogiques (état civil, recensements, naturalisations...).

 www.filae.com



FamilySearch Entièrement gratuit avec de nombreuses ressources françaises et internationales : arbres généalogiques, état civil indexé, livres. FamilySearch propose également un wiki pour chaque pays avec de nombreux conseils de recherche.

 www.familysearch.org



FranceArchives Portail avec les références d'archives historiques et administratives conservées en France. FranceArchives propose des liens vers les sites qui les conservent : services d'archives, qu'ils soient de niveau national, territorial ou des établissements publics et privés.

 <https://francearchives.gouv.fr>



Archives nationales d'outre-mer

Fonds ministériels relatifs à tous les territoires français (anciens ou actuels) autres que la métropole. Les ANOM conservent également un double de l'état civil (depuis 1776), les registres matricules militaires, les dossiers de bagnards, à consulter en ligne.

 <https://recherche-anom.culture.gouv.fr>



Grand Mémorial

Base nationale des soldats de la Première Guerre mondiale. Recherche nominative et accès aux registres matricules des Archives départementales et au fichier des Morts pour la France du ministère des Armées.

 www.grandmemorial.fr



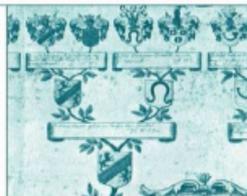
Mémoire des hommes Retrouvez les soldats tués pendant les conflits contemporains dans le menu « Conflits et opérations ». Ces bases sont souvent accompagnées d'archives numérisées. « Parcours individuels » est une rubrique dans laquelle vous pouvez consulter les registres de contrôle des troupes de 1716 à 1870.

 www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr



Gallica Vitrine numérique de la Bibliothèque nationale de France. Gallica offre un choix de plusieurs millions de documents numérisés. Presse ancienne, cartes, images, généalogies, nobiliaires, métiers anciens : accédez facilement à ces ressources via la page éditoriale consacrée à la généalogie.

 <https://gallica.bnf.fr/html/und/histoire/ressources-genealogiques>





LES RECENSEMENTS DE POPULATION

1836

1841

1846

1851

1856

1861

1866

1872

1876

1881

1886

1891

1896

1901

1906

1911

1921

1926

1931

1936

1946

1954

1962

1968

1975

Les listes nominatives des recensements de population se présentent sous forme de tableau avec la mention, pour chaque individu, **des nom et prénom, de la profession, l'adresse** (à partir de 1851), de la nationalité (en 1851, 1872, 1876 puis à partir de 1896), ainsi que des informations complémentaires indiquées selon l'année à laquelle le recensement a été effectué :

- **l'âge** (de 1836 à 1901), **l'année de naissance** (de 1906 à 1962) ou **la date de naissance** (en 1968 et 1975)
- **le lieu de naissance** sur les recensements de 1872, 1876, puis de 1906 à 1936 ;
- **la situation personnelle** (jusqu'en 1876) ou **la position dans le foyer** (à partir de 1876) ;
- **la résidence au précédent recensement** (de 1962 à 1975) ;
- **l'employeur** de 1896 à 1931 ;
- **la religion** en 1851 ;
- **les maladies ou infirmités** en 1851 (les maires sont invités à les indiquer dans la colonne « Observations » de 1856 à 1876).

Les listes nominatives sont établies de 1836 à 1975, tous les cinq ans (années 1 et 6), en dehors des périodes de guerre : le recensement de 1871 sera reporté l'année suivante et ceux de 1916 et 1941 n'auront pas lieu. À partir de 1946, la périodicité des recensements devient moins régulière pour être effectué en 1954, 1962 et 1975 (Attention : les listes nominatives de Paris ne débutent qu'à partir de 1926).



Liste des recensements en ligne : **flashez !**

Comment rechercher dans les recensements : **flashez !**



LES FICHES MATRICULES MILITAIRES

Les registres matricules militaires ont été créés en 1867. Ils regroupent les fiches de tous les militaires recrutés l'année de leurs 20 ans : un jeune né en 1880 sera de **la classe** 1900. Ils sont établis par **le bureau de recrutement** dont dépend le lieu de résidence de votre ancêtre. Si vous ne connaissez pas le numéro de la fiche, vous commencerez par utiliser les tables alphabétiques pour le trouver.

La fiche matricule contient des informations sur l'état civil de la recrue, sa description physique, son niveau d'éducation, son parcours militaire, ses décorations ou condamnations judiciaires, ainsi que ses adresses successives.

DEGRÉS D'INSTRUCTION GÉNÉRALE

- 0** : ne sait ni lire ni écrire.
- 1** : sait lire seulement.
- 2** : sait lire et écrire.
- 3** : possède une instruction primaire plus développée.
- 4** : a obtenu le brevet de l'enseignement primaire.
- 5** : bachelier, licencié, etc. (avec indication de diplôme).
- X** : dont on n'a pas pu vérifier l'instruction.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

- BDG** : Blessure de guerre.
- CD** : Campagne double (une période passée au front vaut CD).
- CS** : Campagne simple.
- DTOM** : Dégagé de toute obligation militaire.
- EO** : Éclat d'obus.
- ETEM** : Escadron du train et des équipages.
- IM du 3/11/1959** : Instruction ministérielle du 3 novembre 1959.
- PLH pour 1960** : Proposition pour la promotion Légion d'honneur de 1960.
- PP** : Pension permanente.
- PT** : Pension temporaire.
- RD** : Réformé définitif.
- RI** : Régiment d'infanterie.
- RIT** : Régiment d'infanterie territoriale.
- SIM** : Section d'infirmiers militaires.
- SSEM** : Section de secrétaires d'état major.
- UC** : Unité combattante.

Les matricules en ligne : **flashez !**



Comment rechercher une fiche : **flashez !**





LES DÉLAIS DE COMMUNICATION DES ARCHIVES



SALLE DE LECTURE

DOCUMENT

EN LIGNE

75 ans	Acte de naissance	100 ans
Immédiatement	Acte de décès	25 ans
75 ans	Acte de mariage	75 ans
Immédiatement	Tables décennales d'état civil	75 ans ou 25 ans (décès)
Jusqu'en 1975	Recensement de population	75 ans
75 ans	Minutes et répertoires des notaires	100 ans
50 ans	Registres matricules	75 ans
50 ans	Listes électorales	50 ans
50 ans	Tables de successions et absences	50 ans
75 ans	Dossiers des juridictions	100 ans
50 ans	Enregistrement et Hypothèques	50 ans
50 ans	Registres d'écrou des prisons	100 ans
50 ans	Dossiers de naturalisation	100 ans
50 ans	Matrice cadastrale	50 ans
Immédiatement	Plan cadastral	Immédiatement

Attention : le délai est différent si la communication du document porte atteinte au secret médical (25 ans après le décès de la personne ou 120 après sa naissance si le décès n'est pas connu) ou si le document concerne une personne mineure (25 ans après son décès ou 100 ans à compter de la date du document le plus récent inclus dans le dossier).

Les sources
à consulter : flashez !



La procédure de demande
d'accès par dérogation : flashez !



MON MÉMO



Notez ici vos repères et indications à savoir pour
mener vos recherches dans les fonds d'archives.

